

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

JEUDI 26 SEPTEMBRE 2013

Étaient présents : MM. SCHIBER - BAUDOIN - TERREAUX - DEBRAY - Mme AUSSARESSES - Mlle CONTET - MM. BOYON - CLEMENCELLE - ALTMeyer - PFLIEGER.

Absents excusés : M. GODEY
M. LOCATELLI

Secrétaire de séance : Mr Denis BOYON
Le Maire ouvre la séance à 20 h 00

I Communication

✓ Diverses réunions du mois de Septembre :

- 17/09 : Réunion du SMETA
- 20/09 : Réception éclairage public de l'échangeur RN19/RN57 avec la Dir'Est.
- 21/09 : Assemblée Générale des Maires de France
- 25/09 : Rencontre avec l'INSEE pour le recensement de la population 2014.
- 26/09 : Réunion du Pays de Vesoul

✓ Nouveaux rythmes scolaires - Rentrée 2014/2015 : désignation d'un groupe de travail

Monsieur le Maire fait part d'une demande émanant du Directeur académique des services de l'éducation nationale de la Haute-Saône, concernant l'élaboration par les élus d'un projet éducatif territorial (PEDT) sur les nouveaux rythmes scolaires pour la rentrée 2014-2015.

Afin d'engager une réflexion à ce sujet, Monsieur le Maire souhaite désigner un groupe de travail parmi les membres du Conseil Municipal, qui sera composé comme suit :

Mme AUSSARESSES A. - Mlle CONTET S. - Mrs BAUDOIN P - TERREAUX L. - DEBRAY M.

✓ Commission Micro-crèche : désignation des délégués

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de désigner :

- Mr Pierre BAUDOIN,
- Mr Marcel DEBRAY,
- Mr Yves ALTMeyer,

pour représenter la Commune au sein de la Commission Micro-crèche en liaison avec l'ADMR.

II Forêt

✓ Affouage - exercice 2013-2014

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, destine le produit des coupes des parcelles 12 et 43 de la forêt communale à l'affouage et fixe le montant de la participation à 60 € le lot.

La vente des houppiers dans les parcelles 28 partie et 43 est conditionnée par la vente de bois sur pied organisée par l'O.N.F. le 6 novembre 2013.

Vote : 10 Pour

✓ Assiette et destination des coupes - exercice 2014-2015

Le Conseil Municipal approuve l'assiette des coupes de l'exercice 2014-2015 dans la parcelle 14.

Vote : 10 Pour

III DDT 70 : convention ATESAT 2013

Monsieur le Maire présente la convention relative à l'Assistance Technique fournie par l'État aux collectivités pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire (ATESAT), pour l'année 2013 avec les mêmes conditions que celle établie en 2010.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'autoriser le Maire à signer le nouveau conventionnement 2013, avenant n°1 à la convention 2010-2012.

Vote : 10 Pour.

IV Eclairage public de l'échangeur RN19/RN 57 : convention avec la Dir'Est

Cette question a été retirée de l'ordre du jour en attente d'un complément d'information des services de la Dir'Est.

La séance est levée à 21 h 00.

Fait à Frotey-lès-Vesoul, le 30 septembre 2013.

Le Maire,

Jean-Marie SCHIBER.

